

guide convivial (technique) de COUNTER

COUNTER

Un guide non intimidant pour les éditeurs et fournisseurs qui implémentent des statistiques d'usage conformes à COUNTER pour la première fois, ou pour des utilisateurs plus aguerris qui implémentent de nouveaux rapports ou préparent un audit COUNTER.

Auteur: **Tasha Mellins-Cohen**

Traduction : **Le Groupe de Travail Indicateurs de Couperin**

semantic 

couperin.org

Consortium Unifié des Établissements Universitaires et
de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques

sommaire

Introduction	2
Qu'est-ce que COUNTER ?	2
Qui utilise les rapports COUNTER ?	2
Comment COUNTER est-il financé et organisé ?	2
Comment devenir conforme à COUNTER ?	3
Comment informer de ma conformité à COUNTER ?	3
Comment trouver un auditeur pour COUNTER ?	3
L'audit	4
La procédure d'audit	4
Les catégories de résultat d'un audit	4
Mesurer l'usage	5
Les marqueurs de page	5
Les fichiers de log	5
Les cookies	6
Variations anormales de l'utilisation	6
Le traitement de vos données	7
Les codes de retour	7
Les doubles clics	7
Recherche fédérée et robots	7
Les modifications de données	8
Fournir des rapports COUNTER	9
SUSHI	9
Fichiers délimités	10
Les catégories de clients	10

Qu'est-ce que COUNTER ?

COUNTER signifie Counting Online Usage of Networked Electronic Resources (comptage de l'utilisation en ligne de ressources en réseau).

Notre site web est à l'adresse <http://www.projectcounter.org/>

COUNTER a été l'une des premières, sinon la première organisation de normes mise en place dans l'environnement moderne de l'information. Son succès est dû à une collaboration des éditeurs et des bibliothécaires pour développer et maintenir la norme pour le comptage de l'utilisation des ressources électroniques. Il a également été assuré par le fait que la plupart des grands éditeurs et fournisseurs se conforment à cette norme en livrant à leurs bibliothèques clientes à travers le monde des statistiques d'utilisation COUNTER.

COUNTER publie le Code de bonnes pratiques, qui est la norme de comptage de l'utilisation des ressources électroniques. Il gère et publie également le répertoire des fournisseurs et éditeurs conformes à COUNTER.

Les rapports COUNTER

Les rapports COUNTER de la version 4 se classent par types de contenu : il y a des rapports pour les revues, les livres, les bases de données et le multimédia, ainsi que des rapports sur les titres qui combinent des informations sur les livres et les revues. Les détails sur les types de rapports sont disponibles dans le guide convivial COUNTER associé.

Qui utilise les rapports COUNTER ?

Initialement, la norme COUNTER a été développée pour fournir un service aux bibliothécaires et autres personnes souscrivant des abonnements auprès des éditeurs. L'objectif était de permettre aux bibliothécaires de comparer facilement l'utilisation des contenus issus de différents éditeurs, et d'exploiter ces informations pour calculer un coût par téléchargement pour leurs abonnements. À l'origine, les

rapports COUNTER n'étaient pas destinés à être utilisés par les éditeurs comme une façon de mesurer l'utilisation par leur clientèle, mais ils le sont de plus en plus dans cette optique.

Toutes les bibliothèques universitaires à travers le monde utilisent les rapports d'utilisation COUNTER pour :

- Conduire des décisions de renouvellement fondées sur une utilisation avérée rapportée dans les données COUNTER
- Conduire des décisions de nouveaux abonnements suite aux données COUNTER sur les accès refusés
- Informer les tutelles de la valeur de la bibliothèque et de ses ressources
- Comprendre le comportement de l'utilisateur et améliorer son expérience.

La plupart des principaux fournisseurs et éditeurs utilisent également les rapports COUNTER pour :

- Fournir des données d'utilisation fiables et cohérentes à leurs clients
- Doper les ventes en utilisant les données COUNTER sur les accès refusés (pour cause d'item de contenu hors licence, ou parce que le nombre maximal d'utilisateurs simultanés a été franchi)
- Informer les sociétés savantes et les auteurs de l'utilisation de leurs publications.

Comment COUNTER est-il financé et organisé ?

COUNTER est une organisation à but non lucratif de type associatif, financée par les adhésions des membres et le parrainage.

Les membres – éditeurs, fournisseurs et bibliothécaires – dirigent COUNTER. Le Conseil d'administration supervise les questions financières et nomme le Comité de direction pour surveiller les opérations. Un Directeur de Projet, qui relève du Comité de direction, est responsable de la gestion au jour le jour de COUNTER.

Les communautés des éditeurs, intermédiaires et bibliothécaires sont toutes représentées dans le Conseil d'administration et le Comité de direction, de même que dans le Comité consultatif technique.

Comment devenir conforme à COUNTER ?

Sélectionnez les rapports d'utilisation qui concernent vos ressources

Certains rapports, référencés comme « standards » dans ce guide, sont obligatoires pour obtenir l'agrément de COUNTER. Seuls les rapports « standards » pertinents pour les catégories de contenu que vous publiez sont requis pour obtenir l'agrément. Si vous publiez des revues en texte intégral mais pas de livres ou de bases de données, vous devez fournir l'ensemble des rapports « standards » sur les revues, mais ni sur les livres ni sur les bases de données. Si, d'un autre côté, vous publiez des bases de données multimédia, alors vous aurez besoin de fournir les rapports sur les bases de données et les contenus multimédia mais pas de rapports sur les revues ou sur les livres.

Les rapports d'utilisation « optionnels » le sont vraiment : ils ne sont pas requis pour la conformité à COUNTER.

Préparez vos rapports conformes à COUNTER

Les informations de ce guide et les spécifications complètes vous y aideront.

Activez le protocole SUSHI

Vous trouverez une brève introduction à SUSHI (Initiative de Moissonnage de Statistiques d'Utilisation Normalisées) dans ce guide, et plus d'informations à cette adresse : <http://www.niso.org/workrooms/sushi/tools/>

Envoyez vos rapports à COUNTER

Fournissez à l'auditeur l'accès à vos rapports COUNTER. COUNTER mettra en place un test en bibliothèque pour les vérifier avant de les rendre publics : cela

prend en général entre sept et dix jours. Sinon, un auditeur approuvé par COUNTER les vérifiera pour un coût modique.

Renseignez les documents

Deux documents sont nécessaires pour obtenir la conformité à COUNTER : la demande d'adhésion à COUNTER et la déclaration de conformité à COUNTER. Vous les trouverez à la fin de ce guide.

Soumettez-vous à un audit indépendant

Vous devrez être audité dans les six mois après la signature de la déclaration de conformité à COUNTER et chaque année par la suite. Si vous êtes un très petit éditeur et trouvez qu'un audit annuel est particulièrement difficile à mettre en œuvre, vous pouvez contacter COUNTER afin de ne solliciter un audit que tous les deux ans.

Comment informer mes clients de ma conformité à COUNTER ?

COUNTER vous référencera sur son site web et vous pourrez utiliser le logo COUNTER sur votre site web.

Comment trouver un auditeur pour COUNTER ?

Deux auditeurs sont approuvés par COUNTER :

- ABC: <http://www.abc.org.uk>
- BPA Worldwide: <http://www.bpawww.com>

COUNTER acceptera également un audit mené par tout comptable agréé (au Royaume-Uni), comptable public certifié (aux USA) ou leur équivalent dans les autres pays.

Une caractéristique importante du Code de bonnes pratiques COUNTER est que les fournisseurs conformes doivent être contrôlés de façon indépendante et sur une base régulière, afin de maintenir leur statut de conformité à COUNTER. Nous avons essayé de faire en sorte que l'audit réponde aux besoins des bibliothèques pour des statistiques d'utilisation crédibles sans rendre le processus trop coûteux. Pour cette raison, les vérifications sont effectuées en ligne en utilisant les scripts de test détaillés inclus dans les normes et procédures d'audit.

La procédure d'audit

Les fournisseurs conformes à COUNTER se voient notifiés par écrit qu'un audit est nécessaire. Nous envoyons cette notification au moins trois mois avant que l'audit soit nécessaire.

Vous avez un mois pour répondre à la notification, en nous communiquant :

- Le calendrier que vous avez prévu pour l'audit
- Le nom de l'organisme qui sera chargé de l'audit
- Toutes les questions que vous avez sur le processus d'audit

Indépendamment de l'auditeur sélectionné, la vérification doit se conformer aux exigences et utiliser les tests prévus à l'annexe E du Code de bonnes pratiques COUNTER. L'audit est conduit en trois étapes:

- 1 Le format et la structure des rapports
- 2 L'intégrité des statistiques d'utilisation déclarées
- 3 La livraison des rapports d'utilisation

À l'issue d'un audit réussi, l'auditeur doit envoyer une copie signée du rapport d'audit au bureau de COUNTER (lorraine.estelle@counterusage.org).

Si la vérification échoue, l'auditeur envoie un rapport d'étape au bureau de COUNTER, donnant les raisons de ce refus. Les auditeurs travailleront avec vous pour corriger les points à revoir, dans un délai qui aura été convenu avec COUNTER.

Les catégories de résultat d'un audit

Réussite ("Pass")

Aucune action complémentaire n'est nécessaire à la suite de l'audit. Dans certains cas, l'auditeur peut ajouter des observations au rapport d'audit. Elles sont conçues pour aider à améliorer vos rapports d'utilisation COUNTER, mais ils sont en dehors de la portée de la vérification elle-même.

Réussite avec réserves ("Qualified Pass")

L'audit a été validé malgré un problème mineur qui doit être corrigé afin de maintenir le statut de conformité COUNTER. Un problème mineur n'a pas d'incidence sur les chiffres rapportés; par exemple, il peut être lié à la présentation du rapport. Les problèmes mineurs doivent être résolus dans les trois mois suivant l'audit pour maintenir le statut de conformité COUNTER.

Échec ("Fail")

Il y a un problème à corriger pour conserver votre compatibilité COUNTER. Vous disposerez d'un délai d'un mois pour corriger la raison de l'échec de l'audit à partir de la date de notification [Date du rapport] et obtenir une validation de l'audit.

Les données sur l'utilisation peuvent être produites de plusieurs manières, et COUNTER ne prescrit pas d'approche privilégiée. Les deux approches les plus courantes sont les marqueurs de pages ("page tagging"), et l'analyse de fichiers journaux ("logfile analysis"). Les deux méthodes possèdent leurs avantages et leurs inconvénients, résumés plus bas. Il est important de se souvenir que les données rassemblées pour les rapports COUNTER ne doivent décompter que l'utilisation intentionnelle : chaque plate-forme enregistrant l'usage de façon légèrement différente, il n'est pas possible de décrire en pratique la totalité des filtres qui peuvent être employés pour nettoyer les données. En conséquence, ce guide ne souligne que les prérequis.

Les marqueurs de page

Les marqueurs de page sont de petits morceaux de code embarqués sur chaque page de votre site. Ils sont généralement écrits en JavaScript, bien que d'autres langages, comme Java, puissent être utilisés à la discrétion des développeurs du site. Les données sont rassemblées via ces marqueurs de page et envoyées vers une base de données. Les scripts écrits dans des langages comme JQuery ou AJAX peuvent être utilisés conjointement avec un langage de script côté serveur (PHP par exemple) pour manipuler et stocker les données, permettant ainsi un contrôle complet de la façon dont les données sont représentées. Le stockage des données et les scripts de traitement peuvent accéder à des informations complémentaires sur le client web ou l'utilisateur, par exemple par la lecture d'informations depuis votre système de gestion des accès. Ces systèmes identifient l'utilisateur comme appartenant à une organisation spécifique, et autorisent l'accès aux ressources contractées par cette organisation.

Les marqueurs de page sont couramment utilisés dans l'analyse de trafic sur le web ; Google Analytics, par exemple, utilise cette technique. Il y a une différence importante entre l'analyse de log et les marqueurs de page : avec ces derniers, l'usage est décompté lorsque la page est ouverte par le navigateur, non lorsqu'elle

est demandée au serveur. Ceci signifie que vous obtiendrez une représentation de l'usage plus précise avec les marqueurs de page, puisque les pages en cache sont comptées de la même façon que les appels serveurs.

Les marqueurs de page sont particulièrement utiles pour les entreprises qui n'ont pas accès à leurs propres serveurs web ; avec l'essor des solutions de stockage de type cloud, les marqueurs de page deviennent une solution plus populaire pour obtenir des informations analytiques. Les marqueurs de page et l'analyse des marqueurs peuvent être réalisés en interne, mais sont également largement disponibles sous la forme de services tiers.

Exemples de marqueurs de page

Ceci est une petite sélection de marqueurs de page issus de la collection Google [Google Tag Manager collection], qui ont tous des applications directes dans la génération de rapports COUNTER.

Si l'utilisation de marqueurs de page pour la génération de rapports COUNTER vous

Tag name	Définition Google	Utilisation dans les rapports COUNTER
Page View	Ce marqueur le plus simple se déclenche dans l'idéal sur chaque page de votre site	
Event	Utilisé pour suivre une action ou un événement spécifique, par ex. un clic de souris	Énumérer chaque type d'action décomptée dans les rapports COUNTER (téléchargements de PDF, recherches, clics sur des références...)
Timing	Pour suivre les temps de chargement de vos pages	Repérer les doubles clics

intéresse, une bonne adresse pour démarrer est : <https://www.google.fr/analytics>.

Les fichiers de log

Les fichiers de log sont des fichiers texte qui représentent les requêtes HTTP individuelles, y compris le nom d'hôte du client ou son adresse IP, la date et l'heure

de la demande, le nom du fichier demandé, l'état et la taille de la réponse HTTP, l'URL de départ et les informations du navigateur utilisé.

La plupart des serveurs Web produisent par défaut des fichiers de log, dans un format prédéfini qui peut différer selon le type de serveur, de sorte que les données brutes dont vous avez besoin pour votre mise en œuvre de COUNTER devraient déjà être disponibles, sans avoir à apporter de modifications à votre site Web.

Comme les données du fichier de log existent sur vos propres serveurs dans un format standard, vous pouvez utiliser une variété de programmes d'analyse et obtenir des résultats homogènes sur la durée. Les fichiers de log sont également indépendants des navigateurs web utilisés par vos utilisateurs, ce qui signifie que vous pouvez suivre toute l'activité de manière fiable et générer des rapports COUNTER.

Gardez à l'esprit que, bien que les pages mises en cache puissent représenter une proportion importante de pages vues, elles ne sont pas prises en compte dans l'analyse des logs parce qu'elles ne sont pas demandées depuis le serveur. Comme différents serveurs génèrent des fichiers log dans des formats différents, la plupart des analyses de fichiers log sont effectuées par les personnes qui sont en charge du serveur - habituellement l'équipe interne du fournisseur.

Si vous êtes intéressé par l'analyse des fichiers log pour générer des rapports COUNTER, nous vous recommandons d'en discuter avec votre équipe de développement. Pour en savoir plus sur les fichiers logs en général, la documentation d'AWS sur le sujet est excellente : <http://aws.amazon.com/documentation/>

Les cookies

Les cookies sont des fichiers stockés sur l'ordinateur d'un utilisateur. Ils stockent quelques données spécifiques à un client et un site web particulier, et sont accessibles soit par le serveur web, soit depuis l'ordinateur client. Des marqueurs de page peuvent être utilisés pour en gérer l'attribution aux visiteurs; avec l'analyse de fichiers log, le serveur doit être configuré de façon spécifique. Des considérations juridiques peuvent entrer en jeu concernant les cookies, aussi est-il conseillé de vous renseigner avant de configurer votre infrastructure.

Variations anormales de l'utilisation

Ce qui est considéré comme une variation anormale d'utilisation varie d'un établissement à l'autre. Le plus souvent, un pic d'usage sur certains mois est légitime. De ce fait, nous ne proposons pas de protocole strict pour traiter ce cas. Toutefois, la détection d'un des éléments suivants peut indiquer un pic anormal d'utilisation ou un autre événement, et peut inviter à un examen approfondi.

Pic d'utilisation: l'utilisation relevée peut être trop élevée (variation positive) si, pour un mois donné, l'utilisation relevée pour un client particulier pour un produit unique est d'au moins 100 unités de mesure supérieure à 300% (trois cents pour cent) au-dessus de la moyenne sur les 12 derniers mois.

Chute de l'utilisation: l'utilisation peut être trop faible (variation négative) si, pour un mois donné, l'utilisation relevée pour un client particulier pour un produit unique représente moins d'1% (un pour cent) de la moyenne sur les 12 derniers mois. (Note : la moyenne d'utilisation pour ce produit sur les 12 derniers mois devrait être d'au moins 20 unités de mesure).

Seule l'utilisation réelle, déclenchée par les utilisateurs, doit être comptabilisée.

Les codes de retour

Seules les requêtes de pages réussies et valides doivent être décomptées ; les pages qui ne parviennent pas à charger, ou les mauvaises requêtes, doivent être exclues. Seuls les éléments pertinents de contenu (par exemple : les chapitres de livres et leurs fichiers supplémentaires) doivent être comptés. Les autres fichiers générés par le serveur dans le cadre de la page demandée (par exemple les images ou les feuilles de style) ne doivent pas être comptés.

Du point de vue des fichiers log des serveurs Web, les requêtes réussies sont celles qui possèdent les codes NCSA de retour spécifiques, à savoir 200 et 304. Les normes pour les codes de retour sont définies et maintenues par le NCSA. Pour plus d'informations, voir www.ncsa.illinois.edu.

Les double-clics

Les double-clics sur un lien http doivent être considérés comme une seule requête. Pour les besoins de COUNTER, la fenêtre temporelle pour un double-clic sur une page HTML est fixée à un maximum de 10 secondes entre le premier et le deuxième clic de souris. Par exemple, un clic à 10:01:00 et un second clic à 10:01:09 seraient considérés comme un double-clic; un clic à 10:01:00 et un second clic à 10:01:15 compteraient comme deux clics simples séparés.

Le téléchargement et l'affichage d'un fichier volumineux, comme une vidéo, peut prendre plus de temps que pour une page HTML. Pour les fichiers PDF, les images, les clips vidéo et les clips audio, la fenêtre de double-clic est par conséquent étendue à 30 secondes. Par exemple, un clic à 10:01:00 et un second clic au 10:01:15 seraient considérés comme un double-clic; un clic à 10:01:00 et un second clic à 10:01:35 compteraient comme deux clics simples séparés.

Un double-clic peut également être déclenché en appuyant sur un bouton d'actualisation ou de retour. Lorsque deux demandes sont faites pour le même

article dans les délais ci-dessus (10 secondes pour le HTML, 30 secondes pour le PDF), la première requête doit être retirée et la seconde conservée. Les requêtes supplémentaires pour le même article dans ces délais doivent être traitées de manière identique : toujours supprimer la première et conserver la seconde. Il existe différentes façons de savoir si un utilisateur effectue un double-clic ou non, selon la façon dont l'utilisateur est authentifié sur votre site. Ces options sont classées par ordre de fiabilité croissante, l'option 4 étant la plus fiable.

- 1** Si l'utilisateur n'est authentifié que par son adresse IP, c'est cette adresse qui doit être utilisée pour détecter les double-clics. Lorsque vous avez plusieurs utilisateurs sur une seule adresse IP, cela peut parfois conduire à ce que des clics distincts de différents utilisateurs soient enregistrés comme un double-clic d'un utilisateur. Cela ne se produira que si les utilisateurs distincts cliquent sur le même contenu à quelques secondes les uns des autres.
- 2** Quand un cookie de session est implémenté et suivi, il doit être utilisé pour détecter les doubles-clics.
- 3** Quand un cookie utilisateur est disponible et suivi, il doit être utilisé pour détecter les doubles-clics.
- 4** Quand un individu est connecté avec son profil propre, son nom d'utilisateur doit être utilisé pour détecter les doubles-clics.

Recherche fédérée et robots

L'utilisation croissante de la recherche fédérée et la généralisation des robots indexeurs génèrent une hausse potentielle des statistiques d'utilisation, c'est pourquoi COUNTER requiert que ce type d'utilisation figure séparément dans vos rapports.

Protocole pour les recherches fédérées et les agents de recherche automatisés

Les recherches générées par les moteurs de recherche fédérée et les agents de recherche automatisés doivent être classés séparément des recherches régulières. Toutes les recherches générées à partir de ces systèmes doivent être incluses dans les décomptes « Recherches - fédérées et automatisées » des rapports de la base de données « Database Report 1 » and « Platform Report 1 », et ne doivent pas être incluses dans les décomptes de type “Regular Searches” de ces rapports.

L'activité générée par les robots d'indexation web doit être exclue de tous les rapports d'utilisation COUNTER.

Les façons les plus courantes de reconnaître l'activité occasionnée par les recherches fédérées et automatisées sont les suivantes:

- Un moteur de recherche fédérée peut utiliser sa propre adresse IP dédiée, qui peut être identifiée et utilisée pour filtrer son activité.
- Si l'interface HTML standard est utilisée (par exemple pour faire de la capture de données d'écran), l'identifiant du navigateur peut être utilisé pour identifier l'activité comme provenant d'une recherche fédérée dans les fichiers log.
- Pour l'activité Z39.50, l'authentification se fait généralement avec une combinaison nom d'utilisateur / mot de passe. Dans ce cas, créez un couple unique nom d'utilisateur / mot de passe unique qui ne sera utilisé que par le moteur de recherche fédérée.
- Si une API ou une passerelle XML est disponible, mettez en en place une instance de la passerelle qui sera à l'usage exclusif des outils de recherche fédérée; Il est recommandé de faire inclure un paramètre d'identification à la recherche fédérée lors des requêtes faites à la passerelle.

COUNTER a des listes d'outils de recherche fédérée et de robots Web dans les

annexes du guide complet de mise en œuvre. COUNTER passe en revue et met à jour régulièrement cette liste.

Protocole pour les outils qui permettent le téléchargement en masse

Seule l'utilisation réelle, déclenchée par un utilisateur, doit être décomptée. Les téléchargements d'articles en texte intégral résultant d'outils automatiques ou semi-automatiques, tels que Quosa ou Pubget, ne doivent être décomptés que lorsque l'utilisateur a cliqué sur l'article téléchargé afin de l'ouvrir.

Les modifications de données

Déclaration rétrospective des erreurs dans les données d'utilisation

Si vous identifiez des erreurs dans les statistiques d'utilisation que vous avez fournies dans les rapports COUNTER, vous devez corriger ces erreurs dans les trois mois suivant leur découverte et informer vos clients des corrections.

Compte-rendu des statistiques d'utilisation lorsque les titres de revues changent

Lorsque le titre d'une revue est modifié, mais que son DOI ou son ISSN reste le même, vous devez continuer à fournir une entrée unique pour ce titre dans le rapport. Le rapport devra être fourni avec le nouveau titre, le titre original sera retiré de la liste.

Si un nouveau DOI ou ISSN est attribué à la revue au moment du changement de titre, vous devrez fournir deux entrées distinctes dans le rapport : l'une avec l'ancien DOI ou ISSN, l'autre avec le nouveau. Vous ne devez pas déclarer l'usage pour la même période pour l'ancien DOI ou ISSN et le nouveau. Toute entrée du rapport générée pour l'ancien ISSN ou DOI devra décompter une utilisation nulle à partir du mois où le nouveau DOI ou ISSN prend effet.

Les rapports COUNTER sont disponibles en deux formats: en fichiers délimités, exploitables dans Excel ou d'autres logiciels de tableur ; et XML, qui est livré via le protocole SUSHI. Il est important de se rappeler que le fichier XML fourni par SUSHI est le format COUNTER primaire: des fichiers délimités sont nécessaires pour les bibliothèques qui n'utilisent pas SUSHI.

Il existe certains critères importants à prendre en compte dans la fourniture de rapports COUNTER :

- Les rapports doivent idéalement être rendus disponibles sur un site internet contrôlé par mot de passe
- Il doit y avoir une option pour recevoir une alerte e-mail optionnelle quand un nouveau rapport est rendu disponible
- Les rapports doivent être fournis à une périodicité mensuelle
- Les données doivent être mises à jour dans un délai de quatre semaines à compter de la fin de la période de référence du rapport
- Les données d'usage des 24 derniers mois doivent être disponibles, au minimum, à moins que le fournisseur ne soit conforme à COUNTER que depuis peu
- Pour demander un rapport d'utilisation, il doit être possible de préciser un intervalle de dates, exprimé en mois, au sein de la période des 24 mois les plus récents
- Quand aucun intervalle de dates n'est fourni, le comportement par défaut sera de fournir toutes les données des 24 derniers mois
- Chaque rapport doit faire l'objet d'une page ou d'un fichier séparé pour éviter des fichiers trop lourds à manier
- Pour les rapports d'utilisation d'un consortium, l'administrateur du consortium doit pouvoir avoir accès à la fois aux statistiques d'utilisation du consortium consolidées, et aux statistiques d'utilisation pour chaque institution unique membre du consortium, à partir d'une unique connexion, et en utilisant les mêmes identifiant et mot de passe (c'est-à-dire sans avoir à se déconnecter et à se reconnecter pour

chaque institution).

- Les statistiques d'utilisation indiquées dans les rapports COUNTER ne doivent pas dépendre des navigateurs utilisés par les clients. Les vendeurs devront prendre en charge au minimum les versions actuelles des normes du World Wide Web Consortium (WC3) pour les navigateurs Web suivants: Google Chrome, Internet Explorer et Mozilla Firefox.

SUSHI

Le protocole SUSHI ("Standardized Usage Statistics Harvesting Initiative" soit Initiative de Moissonnage de Statistiques d'Utilisation Normalisées) est une norme ANSI/NISO conçue pour exploiter les statistiques d'utilisation COUNTER. Il permet une collecte rapide et efficace des statistiques d'utilisation. SUSHI permet aux bibliothèques et aux fournisseurs d'outils de consolidation de statistiques d'usage de télécharger des données ayant fait l'objet de contrôle de qualité provenant de nombreux éditeurs, évitant de devoir visiter un grand nombre de sites web.

Le protocole SUSHI est conçu pour simplifier la collecte des statistiques d'usage par les bibliothécaires et il utilise une série de schémas XML pour y parvenir. Pour les besoins de la version 4 de COUNTER, nous ne sommes intéressés que par deux d'entre eux :

- le schéma SUSHI principal, qui est généralisé pour récupérer tous les rapports de statistiques d'utilisation compatibles avec le format XML
- le schéma COUNTER-SUSHI, qui fait référence à COUNTER pour générer des versions XML des rapports COUNTER.

Pour plus d'informations sur SUSHI, voir :

<http://www.niso.org/workrooms/sushi/tools/>

Vous trouverez le schéma SUSHI pour rapports COUNTER à l'adresse :

<http://www.niso.org/schemas/sushi/#counter>

Les temps de réponse du serveur SUSHI

Un serveur SUSHI doit répondre aux requêtes d'un client dans les 120 secondes. Si le serveur de l'éditeur est incapable de fournir de façon régulière un rapport COUNTER complet en 120 secondes, le serveur devra plutôt être paramétré pour répondre à la demande initiale avec une exception «Serveur occupé» ('Server Busy'), et placer la requête en file d'attente pour un traitement en tâche de fond. Comme la plupart des clients de SUSHI attendent quelques minutes ou quelques heures avant de relancer la requête, le rapport sera prêt à être livré à la requête suivante.

Le moissonneur SUSHI pour les consortiums

Les éditeurs qui fournissent des rapports COUNTER à des consortiums de grande taille, et en particulier lorsque l'éditeur propose beaucoup de ressources, peuvent trouver que les fichiers des rapports consortiaux obligatoires sont trop volumineux. Dans ces cas, il est prévu que le moissonneur SUSHI pour les consortiums soit utilisé à la place. Le moissonneur est une application Microsoft Access gratuite proposée par EBSCO qui exploite le client SUSHI MISO open-source (développé par Serials Solutions) pour télécharger des rapports par lots pour les organisations membres du consortium, parmi lesquels :

- Journal Report 1
- Database Report 1
- Book Reports 1 and 2
- Multimedia Report 1
- Other COUNTER reports as needed

L'option choisie est à la discrétion de l'éditeur / fournisseur et de leurs clients. Le moissonneur SUSHI pour les consortiums, ainsi qu'un guide d'utilisation détaillé contenant des instructions sur la façon de le mettre en œuvre, sont mis

à disposition sur le site de la NISO à l'adresse: www.niso.org/apps/group_public/download.php/4774/SUSHI-Harvester.zip

Fichiers délimités

À l'exception des rapports sur les consortiums, les rapports spécifiés dans la version 4 de COUNTER peuvent tous être fournis en fichiers délimités par :

- Des virgules (format .csv)
- Des tabulations (format .tsv)

Les fichiers délimités doivent pouvoir être ouverts et lus avec tous les tableurs, notamment Excel, OpenOffice Calc, Google Sheets et Numbers. La mise en forme (couleur, police) n'est pas pertinente dans les fichiers délimités, mais il est important de se conformer à la disposition décrite dans la spécification COUNTER pour chaque rapport. Il doit y avoir une colonne pour chaque mois compris dans la période couverte par le rapport :

- là où il n'y avait pas d'utilisation enregistrée dans un mois donné, la valeur '0' doit être incluse dans les cellules concernées.
- lorsque l'utilisation n'a pas encore été enregistrée pour un mois donné, les cellules correspondantes doivent être laissées vides.

Les catégories de clients

Les fournisseurs doivent fournir des rapports d'utilisation COUNTER sur la base d'un identifiant client. Par exemple, si une école de commerce possède un identifiant client distinct de son université parente, l'école et l'université doivent recevoir des rapports distincts si cela est faisable.

La plupart des authentifications se font par reconnaissance de plages IP. Dans l'exemple ci-dessus, si l'école de commerce ne possède pas de plage IP qui permet de la distinguer de celle de l'université, il ne sera pas possible de distinguer l'utilisation des ressources par l'école de celle de l'université. Par conséquent, seule l'université devra recevoir un rapport COUNTER.

Ce guide est publié par COUNTER en 2016

A propos de l'auteur

Tasha Mellins-Cohen est chef de projet "Plateforme" pour Semantico à Brighton, Royaume-Uni.



Tasha Mellins-Cohen travaille comme chef de projet "Plate-forme" pour Semantico à Brighton au Royaume-Uni. Avant de rejoindre Semantico, Tasha a travaillé pour une variété d'éditeurs, de petites sociétés ou d'importantes unités commerciales, avec un focus sur les aspects opérationnels de l'édition savante. Elle possède une grande expérience du cycle de vie éditorial des revues et des livres, du texte initial à sa mise en production, en passant par l'examen par les pairs et la fourniture de données. Elle a pu interagir dans ce cadre avec des éditeurs clients, des fournisseurs étrangers ou des utilisateurs finaux. Elle est également membre et vice-présidente du Comité technique consultatif de COUNTER. Côté technique, Tasha a été impliquée dans la conception et la migration de plusieurs plate-formes d'hébergement, ainsi que dans la mise en place de méthodes de travail. Elle fait désormais profiter Semantico de cette expérience.

COUNTER

COUNTER souhaite exprimer sa reconnaissance à **AAP** ASSOCIATION OF AMERICAN PUBLISHERS Professional & Scholarly Publishing, dont la générosité a permis de rendre ce guide possible, ainsi qu'à **semantico** pour la production de ce texte.

La traduction de ce texte a été assurée par le Groupe de Travail Indicateurs du consortium **couperin.org** avec l'aide des traductions de Y. Beaudouin.

Couperin.org est une association française coordonnant les négociations de ressources documentaires numériques pour le compte de ses 240 membres (universités, organismes de recherche...). Le Groupe de Travail sur les Indicateurs travaille à la collecte et à la remontée d'indicateurs sur l'usage des ressources numériques et suit à ce titre de près l'évolution du guide de bonnes pratiques COUNTER.

COUNTER: 25 Egbert Road, Winchester, SO25 7EB
lorraine.estelle@counterusage.org



Ce document est distribué sous licence Creative Commons 3.0 Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification